



## Note de position

### Contretemps

Sur les rythmes académiques

## I. CONTEXTE

Depuis plusieurs années, une **réforme des rythmes scolaires dans l'enseignement obligatoire** a été initiée. Elle aboutit, à travers le **pacte d'excellence**, à un changement important du rythme scolaire. Cette réforme organise des périodes de 7 semaines de cours, suivies de 2 semaines de congé dans l'enseignement obligatoire. Il y a donc plus de congés sur l'année, avec une diminution des congés d'été et une avance du 1<sup>er</sup> jour de cours à fin août.

### Plusieurs éléments de la réforme des rythmes académiques impactent l'enseignement supérieur :

- Périodes de congés différentes pour les professeur·e·s donnant cours en secondaire et en haute école.
- Les périodes de stages, pour les étudiant·e·s en pédagogie, ne correspondent plus à 100% aux périodes de cours de l'obligatoire.
- Impact sur le secteur de la jeunesse et du sport dû au décalage des congés entre « plus grand·e·s » et « plus petit·e·s ».
- Impact sur les périodes « scolaires » dans les transports en commun<sup>1</sup>. Ce qui amène des étudiant·e·s à « subir » une période avec une faible offre de transports en commun (qui se calquent sur les congés de l'obligatoire) alors qu'ils doivent aller en cours dans le supérieur.
- Sans compter l'impact sur les familles d'avoir des rythmes différents...

Face à cela, l'ARES<sup>2</sup> a été invitée à remettre des avis à la ministre de l'Enseignement supérieur.

- Dans l'avis [2021-14](#) : L'ARES exprime le fait qu'il ne sera pas possible pour l'enseignement supérieur de revoir son calendrier académique en vue de tenir compte des changements dans l'enseignement obligatoire pour la rentrée 2022.
- Dans l'avis [2022-06](#) : L'ensemble de ces éléments plaident en faveur d'un report de la mise en œuvre de cette réforme des rythmes scolaires en vue d'implémenter de manière concordante les modifications à apporter au calendrier académique, mais aussi pour ne pas perturber l'organisation de secteurs impactés directement comme la jeunesse ou les sports.

Dès lors, après avoir émis des avis demandant à un non-alignement du rythme académique sur le rythme scolaire, l'ARES doit se positionner sur quelles évolutions donner aux rythmes académiques pour les années à venir. Cette note de position propose donc une série de réflexions sur le rythme académique.

---

<sup>1</sup> A l'heure actuelle, la SNCB a annoncé conserver les anciens rythmes scolaires, notamment, pour emmener les étudiant·e·s du supérieur sur leur campus.

<sup>2</sup> Académie de la recherche et de l'enseignement supérieur : coudole regroupant établissement, syndicat et représentant·e·s étudiant·e·s

## II. CONSTATS

De février à juin 2022, la FEF a lancé sa campagne « L'heure des campus », consistant en une consultation étudiante sur différentes thématiques. Dans cette partie, nous allons nous concentrer sur certains résultats utiles pour aborder la question du rythme académique.

Voici une synthèse des constats sur la **pédagogie**, les **évaluations** et les **rythmes académiques** (dont les résultats sont disponibles en annexe 1) :

### a. Pédagogie générale

- Les étudiant·e·s trouvent plus adapté de **mettre en pratique la théorie** apprise en cours que la restitution par cœur de la matière.

### b. Évaluation continue vs somatique

- De manière très nette, les étudiant·e·s estiment que **l'évaluation continue est une meilleure manière de les évaluer**.
- Mais tout en prenant compte des **spécificités** de la vie étudiante (*risque de précarisation, engagement associatif, dans les organisations de jeunesse, etc.*).
- L'évaluation continue représente une **charge de travail plus acceptable** que l'évaluation par sessions d'examens.

### c. Blocus

- On remarque qu'en moyenne les étudiant·e·s ont **1 à 2 semaine(s) de blocus**.
- Concernant la session de juin, les étudiant·e·s ont **moins de jours de blocus**.
- Pour une majorité des étudiant·e·s, excepté ceux qui ont plus de 2 semaines, **la durée du blocus est insuffisante**.

### d. Charge de travail

- Notre enquête démontre que pour **1 étudiant·e sur 2, les études représentent une charge de travail non acceptable**.
- Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec les problèmes de santé mentale des étudiant·e·s **puisque 66% des étudiant·e·s se disent (fortement) stressé·e·s à cause de leurs études**. Principalement, dû à la charge de travail trop importante.

### e. Rythmes académiques

- Nous pouvons voir que la question centrale des *rythmes académiques* **divise** actuellement les étudiant·e·s :
  - Si nous avons mentionné plus haut que, dans l'idéal et dans un enseignement qui respecte les règles et qui s'en donne les moyens, l'évaluation continue est largement plébiscitée par les étudiant·e·s, le résultat est différent quand on prend davantage de paramètres en compte. Si l'on considère la situation de temps et de moyens que l'on connaît aujourd'hui, le **modèle actuel** (37,5%) et le modèle de **l'évaluation continue** (42,84%) sont +/- au coude-à-coude, d'où l'importance de financer correctement l'enseignement afin de mettre en place un système adéquat et réellement adapté aux étudiant·e·s.
  - Cependant, le modèle de 2 sessions d'évaluation par quadrimestre ne plait pas (12,84%).

### III. POSITION

La question du rythme académique est une question centrale dans la vie des étudiant·e·s, et celle-ci n'est pas qu'une question de périodes dans un calendrier.

En effet, elle touche aux fondamentaux de la vie étudiante :

- **Pédagogie** : *quelle pédagogie peut être mise en place durant les périodes de cours et comment atteindre la réussite de tou·te·s face aux inégalités socioéconomiques.*
- **Evaluation** : *comment évaluer efficacement les étudiant·e·s sur du long terme. L'évaluation continue n'est pas une solution miracle.*
- **Rythme de vie et bien-être étudiant** : *face aux constats alarmants de l'état de la santé mentale des étudiant·e·s, il faut prendre en compte la charge de travail et sa répartition durant les études.*
- **Engagement** : *la vie étudiante n'est pas qu'une question de cours et d'études. L'une des missions de l'enseignement est de former des citoyen·ne·s critiques et responsables. Dès lors, une réflexion doit être de mise afin que les étudiant·e·s puissent continuer de s'épanouir dans leurs engagements (représentation étudiante, folklore, kot-à-projets, etc.).*

Face à cette question importante mais qui divise sur la question du modèle, **il faut avoir une réflexion approfondie sur le fondement de notre enseignement.**

De plus, la question des rythmes et des changements ne peut pas être abordée sans prendre en compte la question de la **précarité étudiante** et du **sous financement de l'enseignement supérieur**.

En effet, si un changement vers de l'évaluation continue peut amener des changements pédagogiques permettant une meilleure réussite. Il faut prendre en compte :

- Qu'actuellement, 1 étudiant·e sur 4 doit jobber pour réussir ses études. Or, ces dernier·ière·s doivent régulièrement rater des cours pour pouvoir subvenir à leurs besoins (pour 52,7 % parmi les étudiant·e·s ayant des fins de mois difficile<sup>3</sup>).
- Qu'actuellement, notre enseignement supérieur est sous-financé (l'un des plus mal financés de l'OCDE en termes de moyens alloués par étudiant·e<sup>4</sup>), et qu'il sera donc impossible d'implémenter l'évaluation continue et des classes plus petites sans financement supplémentaire qui permettrait l'engagement de plus d'assistant·e·s et de professeur·e·s. .

#### IV. REVENDICATIONS

*De manière générale :*

- Un **refinancement** de l'enseignement supérieur avec une sortie de l'enveloppe fermée.
- Mettre le **bien-être étudiant** au cœur des discussions et d'intensifier les politiques de santé mentale.
- Mener des **réflexions sur la pédagogie et les évaluations** pour tendre vers un système où l'on met la réussite de l'étudiant·e au cœur des études. Tendre vers l'évaluation continue tout en mettant en place de réelles politiques de lutte contre la précarité étudiante.
- Mettre en place des **balises** afin d'éviter que la liberté académique fasse que chaque établissement ou type d'enseignement ait son propre rythme. Permettant ainsi d'éviter également une mise en concurrence.

*De manière spécifique :*

- S'il y a de l'évaluation continue, il faudra regarder à comment se mettent la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> session afin que chacun·e puisse avoir une « seconde chance ».

---

<sup>3</sup> Enquête sur les ressources économiques des étudiants·e·s : <https://www.ulb.be/fr/l-ulb-s-engage/ove>

<sup>4</sup> La Libre (14/09/2021) : <https://www.lalibre.be/belgique/enseignement/2021/09/14/letudiant-francophone-est-lun-des-moins-finances-de-locde-les-moyens-par-etudiant-determinent-la-qualite-de-lenseignement-dispense-TZLHS2QH35BFBBTOI72QFWODSU/>

- Avoir **2 semaines de blocus** par session d'évaluations.
- **Avoir un temps certain entre la 2<sup>ème</sup> et la 3<sup>ème</sup> session** permettant aux étudiant·e·s de se reposer et aux professeur·e·s de corriger leurs copies (éviter ainsi d'avoir que des QCM parce que les professeur·e·s n'auraient pas le temps de corriger des copies plus importantes).
- Mettre en place de « **vrais congés** » afin d'éviter l'épuisement chez les étudiant·e·s.
- Réévaluer la **charge de travail** chez les étudiant·e·s afin qu'elle corresponde réellement au prescrit ECTS (1 crédit = 60 heures).
- S'assurer d'un **régime transitoire** sera mis en place entre l'ancien système (l'actuel) et le nouveau, notamment concernant la fin de la seconde session sous l'ancien système et le début de l'année académique sous le nouveau système.